

La Géorgie Indépendante

(The Independent Georgia)

La Géorgie en danger

Georgia in danger.

L'Internationale ne peut pas passer sous silence le crime terrible qui est en train d'être perpétré contre la libre Géorgie sous l'œil bienveillant, voir même avec l'aide directe des Gouvernements alliés et associés.

Les documents publiés dans ce recueil prouveront à l'Internationale quel grave danger guette la Géorgie. Son indépendance et les conquêtes de la révolution sont gravement menacées par l'armée volontaire commandée par un général tsariste Dénikine, protégé par les Alliés.

Ce suppôt de réaction noire ne peut pas supporter la radieuse naissance d'une vigoureuse république démocratique surgissant à côté du pays de Kuban qu'il vient de subjuguier sans pitié.

Il a déjà inondé de ses hordes sauvages la république des Montagnards dans le Caucase du Nord; il a dissout leur parlement et leur gouvernement et prépare maintenant le même sort aux républiques transcaucasiennes: Azerbeïdjan, Arménie, Géorgie.

C'est surtout la République de Géorgie à laquelle Dénikine a juré une haine implacable car seule elle a réussi à réaliser les grands idéals de la révolution russe.

Toutes les libertés civiques et politiques y règnent souverainement.

L'Assemblée Constituante élue sur la base du suffrage universel sans distinction de sexes, élabore avec zèle la constitution de la République. La réforme agraire fondamentale a confisqué, les grosses propriétés à la noblesse et

A terrible crime is going to be committed against the free State of Georgia under the benevolent eye and even with the direct assistance of the allied and associated Governments. To this the Internationale cannot remain indifferent.

The documents published in this tract will prove to the International what serious danger threatens Georgia. Its independence and the progress of revolution are seriously menaced by the army of volunteers of the tsarist general Denikin protected by the Allies.

This paladin of dorkness cannot bear the brilliant rise of a young and vigorous democratic republic in the neighbourhood of the country of Kuban which he has just subdued. Already his savages gangs have invaded the North-Caucasian Republic of Mountaineers, already he has dissolved their Parliament and their Government and is preparing to meet out the same fate to the Transcaucasian republics: Azerbeïdjan, Armenia and Georgia.

Against the Republic of Georgia, in particular, Denikin has sworn implacable hatred because it is the only one which has been able to realize the great ideals of the Russian revolution.

In Georgia every civic and political liberty flourishes. The Constituent Assembly elected on the basis of general suffrage, is zealously elaborating the Constitution of the Republic. Fundamental agricultural reform has confiscated the big properties of the gentry and of the clergy and has given them to the labourers. The separation between Church and State is an accom-

au clergé et les a transmises aux pay-
sans. La séparation de l'Eglise de l'Etat
y est un fait accompli.

L'instruction publique est nationali-
sée, une université nationale est ou-
verte, les Etats provinciaux (self-govern-
ments locaux) et les cours d'assises
sont institués.

Le gouvernement de la Géorgie est
composé uniquement de socialistes-
démocrates qui disposent dans l'As-
semblée Constituante de 109 sièges sur
130.

La journée de huit heures a été intro-
duite, le sous-sol déclaré propriété de
l'Etat. Toutes entreprises industrielles
sont placées sous le contrôle de l'Etat
avec participation des délégués des ou-
vriers. Les anciennes lois russes sur
l'assurance des ouvriers sont révisées
et développées.

Les conseils des députés ouvriers
qui englobent le prolétariat tout entier
de la Géorgie sans distinction de natio-
nalité et des convictions politiques
fonctionnent sans interruption depuis
la révolution de mars 1917.

Ces conseils ouvriers jouent un rôle
immense dans l'éducation politique des
masses ouvrières, la réglementation des
conditions du travail des entreprises in-
dustrielles.

Sans accomplir une fonction quel-
conque du ressort d'un gouvernement,
ni s'immiscer dans la direction des af-
faires d'Etat, les conseils ouvriers exer-
cent cependant une influence indirecte
sur les mesures importantes prises par
les institutions d'Etat; ils contribuent
ainsi au développement normal et rapi-
de de toute la vie du pays.

Mentionnons encore la garde natio-
nale rappelant la milice suisse et for-
mée de prolétariat conscient sur l'initia-
tive des conseils des députés ouvriers
de la Géorgie.

Elle constitue l'orgueil du pays tout
entier en même temps qu'elle est un
sûr et héroïque rempart pour la liberté
et pour l'indépendance de notre répu-
blique démocratique.

Cet aperçu sommaire des faits suffit
pour faire comprendre pourquoi un
Dénikine est tellement acharné contre

plished fact. Public education is in the
hands of the Government, a national
University has been opened, local self-
government and courts of assizes are
established.

The Government of Georgia is com-
posed only of socialdemocrats who have
109 seats out of 130 in Constituent As-
sembly.

The eight hours' day has been esta-
blished, the mines have been declared
national property. All industrial entre-
prises are placed under control of the
Government with the cooperation of
the workmens' delegation.

The old Russian laws concerning
workmen's insurance have been revi-
sed and developed.

The council of workmen's deputies,
which represents the whole proletariat
of the Republic, without distinction of
race, nationality, or political opinions,
has been in operation in Georgia wit-
hout interruption since the revolution
of March 1917. These workmen's coun-
cils are of the greatest importance for
the political education of the masses
and the regulation of the conditions of
work in the industrial enterprises. Wit-
hout accomplishing any governmental
function, and without interfering in the
direction of governmental affairs, the
workmen's council exercise an indirect
influence of the principal measures ta-
ken by the Government. They thus
contribute to the rapid and normal de-
velopment of the life of the country. There
is also a national Guard, which re-
sembles the swiss militia. Its formation
is due to the initiative of the council
of workmen's deputies of Georgia, and
it is composed of proletarians who are
conscious of their mission. It is the
pride of the whole nation and, at the
same time, the heroic and reliable bul-
wark of the liberty and the independ-
ence of our democratic republic.

This plain statement of facts is suffi-
cient to explain why Denikin is so fu-
riously against Georgia. But how is it
possible that de French and the English
Governments should be guided by the
same reactionary motives as that mise-
rable satrap of Kuban?

la Géorgie. Mais alors se demande-t-on comment se fait-il que les gouvernements de la France et de l'Angleterre se laissent guider par les mêmes motifs réactionnaires que ce petit satrape de Kuban ? Et n'est-ce pas lui comme l'amiral Koltchak un simple instrument dont ces gouvernements se servent pour la restauration de l'ancien empire des tzars moscovites ?

L'exemple de la petite Géorgie, illustre bien la mentalité de ceux qui dirigent la politique anglaise et française : ils prétendent combattre l'anarchie bolchéviste, mais en réalité ils soutiennent les piteux valets du tzarisme dans leur louche besogne d'asservissement des contrées sises en bordure de l'ex-empire. Ceux qui dirigent la politique de France et de l'Angleterre savent pertinemment que la Géorgie n'a jamais été bolchéviste et qu'elle est une fidèle gardienne des traditions démocratiques de la révolution de mars 1917.

Malgré cela ils envoient de l'argent par dizaines de millions, des canons, munitions, tanks et aréoplanes à Dénikine qui trois fois a assailli la Géorgie sans succès et maintenant s'attaque à elle et dans des conditions plus graves.

Le commandement anglais dont l'état-major siège à Tiflis se rend coupable d'une déloyauté scandaleuse envers la Géorgie et ses institutions démocratiques. A Kars, en violation de tous droits, ce commandement s'empara des armes et les transporta sans gêne à travers le territoire de la Géorgie pour les remettre à Dénikine.

Mieux encore, il saisit dans une ville géorgienne, Batoum, l'artillerie lourde et l'envoya également à Dénikine.

Le commandement anglais qui temporairement occupe Batoum en vertu de l'armistice avec la Turquie, emplit cette ville des volontaires de Dénikine et s'occupa à y nommer un ex-gouverneur tzariste, bref, il organise dans la dos de la république Géorgienne et sur son territoire, des bandes réactionnaires armées. En même temps le peuple Géorgien, coupé d'avec le reste du monde, déguenillé, ruiné, passant par une terrible crise de finances et

Is he not, like admiral Koltchak simply an instrument in the hands of those Governments used in order to reestablish the ex-empire of the Muscovite Tzars ?

The example of little Georgia shows very well the politics of the English and French statesmen : They pretend to fight the bolshevist anarchy but in reality they help the miserable lackeys of tzarism in their dirty work of subjecting the border-countries of the ex-empire. The French and English statesmen know perfectly well that Georgia has never been bolshevist and that it keeps faithfully to the democratic traditions of the revolution of March 1917.

Nevertheless they send guns, ammunitions, tanks, aeroplanes and tens of millions to Denikin who has three times already assailed Georgia, though without success.

And now, while Denikin is preparing a new and more terrible assault on our republic, the English Commandment-in-Chief at Tiflis is becoming guilty of disloyalty towards the Georgian people and its democratical institutions. In opposition to every right, this Commandment seizes arms at Kars and simply transports them through the Georgian territory in order to give them to Denikin ! And still worse, they seize in the Georgian town of Bakou the heavy artillery and send the big guns also to Denikin ! The English Government which at present occupies Batoum owing to the armistice with Turkey, fills this town with partisans of Denikin, is going to appoint, an ex-tzarist Governor and organises in the rear of the Georgian republic and on its very territory armed reactionary bands.

At the same time the Georgian people, cut off from the world, ruined and completely impoverished, in a terrible financial crisis, without factories for the production of arms, without ammunition stands facing the terrible danger of an invasion by Denikin's frightful bands.

We are thoroughly convinced that the International will take position against these shameful facts and raise its voice

d'approvisionnement, sans usines à lui pour fabriquer des munitions, voit se dresser contre lui le danger mortel d'être envahi par les sinistres bandes de Dénikine.

Nous sommes profondément convaincus que l'Internationale saura réagir avec vigueur contre ces faits honteux en élevant sa voix pour défendre le peuple géorgien et ses libres institutions contre les attentats effrontés de Dénikine et de ses protecteurs.

A la Conférence d'Amsterdam l'Internationale elle-même avait formulé l'exigence catégorique que l'indépendance de la République Géorgienne soit reconnue formellement par la Conférence de la Paix.

L'Internationale est tenue maintenant de se dresser contre la politique inhumaine des Alliés envers la Géorgie. Nous espérons fermement que les partis ouvriers et socialistes de l'Angleterre et de la France ainsi que leurs représentants dans les parlements feront tout leur possible afin de conjurer le danger imminent d'esclavage dont en cette heure même le peuple géorgien est menacé par des généraux tzaristes soutenus par les Alliés.

Dans le temps le prolétariat de la Géorgie a donné à la Russie des nombreux et glorieux défenseurs de la liberté et du socialisme.

Maintenant il combat pour les mêmes principes dans son propre pays qui, des siècles durant, a souffert le martyr et vient enfin de s'affranchir. Le prolétariat et le parti socialiste-démocrate géorgiens ont assumé devant leur pays et l'histoire la lourde responsabilité de diriger le pays tout entier.

Dans l'accomplissement de cette tâche formidable ils espèrent être soutenus moralement par l'Internationale et par toutes les sections nationales.

Le sort en est jeté. Les Géorgiens ont su conserver jusqu'à ce jour l'indépendance au prix de souffrances, de privations inouïes. Ils sont prêts à se faire immoler pour la défendre, à lui faire un rempart de leurs poitrines.

Jamais ils ne l'abandonneront.

Cette indépendance, garantie d'un

for the defence of the Georgian people and its free institutions and save it from the ignominious attacks of Denikin and his protectors.

At the Conference of Amsterdam the International has itself categorically exacted that the peace Conference of Paris should formally recognize the independence of the Georgian Republic.

So the International cannot do otherwise now than protest against the barbarous politics of the Allies against Georgia.

Formerly the Georgian proletariat has given to Russia many glorious defenders of liberty and of socialism, now they fight for the same principles in their own country which, for centuries, has suffered martyrdom and which, at last, has conquered its liberty.

Before their country and before history the social-democrats of Georgia have taken upon them the great responsibility of governing the whole country. They hope that, in accomplishing this tremendous task, they will be morally supported by the International and by all its national sections. The die is cast. Unheard of hardships and sufferings Georgia has been able to maintain its independence until this day. The Georgians are ready to die in the cause of their liberty.

Never will they renounce the fight irrefutable affirmed by the Constituent Assembly and based on the will of the people for whom it is the guarantee of all moral, material and intellectual development.

Consequently this craving for liberty is based on the principle of the right of a people to dispose of itself proclaimed so solemnly at Paris and none the less cynically trodden under foot at Tiflis.

In this unequal fight against the snares of the tzarist restoration, supported by the Allied Governments, Georgia is not alone.

The International, the democracy of the whole world are with her and with all their heart.

libre développement de toutes les forces morales comme matérielles du pays, affirmée par son Assemblée Constituante est basée sur la ferme volonté du peuple. Par conséquent ces aspirations du peuple géorgien découlent du principe d'auto-disposition des peuples proclamé avec tant de solen-

nté à Paris et foulé aux pieds avec tout autant de cynisme à Tiflis.

Dans la lutte ardue contre les despotes de la restauration tzariste soutenus par les Alliés, la Géorgie n'est pas seule. L'Internationale, la démocratie mondiale sont de cœur avec elle.

Ordre du jour de l'Assemblée Constituante géorgienne

Le 10 mai, l'Assemblée Constituante a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Après avoir entendu la communication du gouvernement sur la situation internationale de la Géorgie, l'Assemblée Constituante approuve pleinement la politique du gouvernement. Cette politique vise à sauvegarder les droits souverains de la Géorgie et ses intérêts vitaux.

« L'Assemblée Constituante est persuadée que les intérêts de notre République ne sont nullement en opposition avec les intérêts des puissances de l'Entente ni surtout avec les intérêts essentiels de l'Angleterre. Elle espère qu'il sera possible de réaliser, sur ce terrain, la collaboration de notre démocratie, qui vient de renaître, avec les plus anciennes démocraties du monde.

« L'Assemblée Constituante est convaincue que les aspirations de notre Gouvernement dans cette voie trouveront une parfaite sympathie auprès des forces extérieures venues dans notre pays.

Elles finiront par se convaincre que la République démocratique géorgienne, dont la Géorgie musulmane doit former une partie intégrante, peut avoir une existence indépendante et le désir ardemment. Seule l'acceptation de ce principe rendra possible des relations amicales entre la démocratie géorgienne et les autres pays.

« Le peuple Géorgien déclare, par

Resolution of the Constituent Assembly of Georgia of May 10 th 1919

On the 10th of May the Constituent Assembly of Georgia has voted, unanimously, the following resolution :

« Having heard the communication of the Government on the international situation of Georgia the Constituent Assembly thoroughly approves of the policy of the Government.

« This policy consists in safeguarding rights of Georgia and its vital interests.

« The Constituent assembly is certain that the interests of our Republic are by no means in opposition to the interests of the Entente-powers which came into the country after the end of the great war, and still less to the essential interests of England.

« The Constituent Assembly hopes that it will be possible to realise on this territory, the collaboration of our democracy which has just sprung into new life, with the most ancient democracies of the world.

« The Constituent Assembly is convinced that the endeavours that our Government is making in this line will meet with the perfect sympathy of the different foreign forces which have come into our country. These forces will at last convince them selves that the democratic Republic of Georgia, of which musliman Georgia must form an integral part, wishes to exist and can exist as an independent State. Only the acceptance of this principle will make possible a friendly intercourse with the Georgian democracy.

« The Constituent Assembly declara-

l'organe de son Assemblée Constituante, qu'il soutiendra de toutes ses forces le Gouvernement dans la défense de l'indépendance de la République. Ce droit sacré a été conquis par des luttes ardues et au prix du sang de la démocratie géorgienne. »

res, in the name of the whole Georgian people, that it will sustain the Government with all its might in its defence of the independence of the Republic. Their right to this independence has been conquered through the struggles and with the blood of the Georgian democracy. »

Ordre du jour de l'Assemblée Constituante de Géorgie

Du 1^{er} juin 1919

Après avoir entendu le communiqué du Gouvernement sur l'invasion de l'armée volontaire de Dénikine, l'Assemblée Constituante déclare publiquement que cette offensive est dirigée par les partisans de la vieille Russie impérialiste dont le but est d'assujettir les petits peuples et d'anéantir la démocratie. L'Assemblée Constituante est persuadée que notre glorieuse armée et la Garde Nationale sauront faire face à l'ennemi et défendront, de toutes leurs forces, la dignité et l'intégrité de la République Géorgienne.

L'Assemblée Constituante invite le peuple entier et toute la démocratie, en se groupant autour du Gouvernement, à fortifier l'arrière de l'armée, à activer son recrutement lui prêtant aide matérielle et morale.

L'Assemblée Constituante est profondément convaincue que les Républiques de la Transcaucasie et la démocratie agiront solidairement contre le danger commun en unissant leurs forces.

L'Assemblée Constituante croit que les Etats européens et avant tout la démocratie ouvrière, élèveront la voix pour défendre notre peuple et notre démocratie.

L'Assemblée Constituante adresse à la Conférence de la Paix et à tous les Parlements d'Europe une protestation contre l'invasion du général Dénikine, contre la livraison, à ce dernier, d'armes et de munitions pour l'aider à asservir les petits peuples.

Resolution of the Constituent Assembly of Georgia

June 1st 1919

« The Constituent Assembly, having heard the statement of the Government concerning the invasion by the army of volunteers, publicly declares that this offensive is directed by the partisans of old imperialistic Russia whose aim is to subject the small nations and destroy democracy.

« The Constituent Assembly is convinced that our glorious army and the national Guard will be able to offer effective resistance to the enemy and that they will defend with all their might the dignity and the integrity of the Georgian Republic.

« The Constituent Assembly invites the whole people and the whole of democracy to unite, under the direction of the Government, to urge on enlistment, to consolidate the rear of the army and to give it every material and moral support.

« The Constituent Assembly is thoroughly convinced that the Republic of Transcaucasia as well as the whole of democracy will jointly and severally fight against the common danger.

« The Constituent Assembly is convinced that the European nations, and especially the democracy of labour will raise their voice in order to defend our people and our democracy.

« The Constituent Assembly addressed to the Peace Conference at Paris and to all European Parliaments a protestation against general Denikin's invasion and against furnishing him with arms and ammunition for the subjection of the small nationalities. »

Résolution du Conseil des députés ouvriers de Tiflis

au sujet de la campagne du général Dénikine (acceptée le 31 mai 1919)

Après avoir entendu le rapport sur la situation de notre front et sur la menace qui guette la Géorgie et la Transcaucasie toute entière de la part de Dénikine de l'Est et de l'Ouest, le Conseil a adopté la résolution suivante :

« L'avance de Dénikine représente un assaut de la réaction contre la liberté et contre toutes les conquêtes de la révolution.

« Dans cette lutte sacrée pour la liberté et pour la révolution, le Conseil s'adresse au peuple tout entier, à la démocratie et à tous les éléments révolutionnaires sans distinction de nationalité et de fraction. Il les exhorte à se grouper autour du gouvernement de la République pour la défense commune du pays et la lutte contre l'ennemi.

« Le Conseil fait appel aux démocraties d'Azerbeïdjan et d'Arménie, afin qu'elles se joignent à la Géorgie et obligent leurs gouvernements respectifs à marcher en accord avec la Géorgie. Nous formerons ainsi un seul front révolutionnaire.

« Tous en avant pour le front révolutionnaire contre la réaction de Dénikine. »

La résolution a été adoptée à l'unanimité. Pas d'abstention.

Resolution of the Workmen's Council of Tiflis of May 31st 1919

The Workmen's Council of Tiflis has unanimously adopted the following resolution :

« The Council has heard the report on the situation of our front and on the danger which Georgia and indeed all Transcaucasia is running owing to the army of volunteers, as well in the East as in the West.

The Council declares :

« The attack of general Denikin is an offensive led by the darkness of reaction against liberty and against every progress of the revolution.

« The Council invites all the people, all democracy and all revolutionary elements to unite in the struggle for liberty and revolution, headed by the Government which will direct the defence of the country. By uniting their efforts they will be victorious.

« At the same time the Council asks the democracy of Azerbeïdjan and Armenia to ally themselves with Georgia and to oblige their Governments to do the same in order to create only one revolutionary front.

Everything for the revolutionary front and against the reactionary front of the army of Denikin ! »

The resolution was adopted unanimously without abstentions.

Texte de la résolution des syndicats et des comités industriels

au sujet de la campagne du général Dénikine (adoptée à Tiflis le 1^{er} juin 1919).

« La contre-révolution représentée par Dénikine constitue une grave menace et un danger pour la République Géorgienne et pour la Transcaucasie toute entière.

Resolution of the Syndicates and of the industrial Committees concerning the campaign of general Denikin.

« The counter-revolution represented by general Denikin is a great danger for the Georgian Republic and for all Transcaucasia.

« The Council of the Syndicates of Professionals Unions and of Industrial Committees, conscious of the necessity

« Consciente de la nécessité qu'il y a à unir toutes les forces de la démocratie, la réunion du Conseil des syndicats, des Unions professionnelles et des Comités industriels déclare :

1° Le prolétariat de Tiflis donnera toutes ses forces pour la lutte contre Dénikine, dirigée par le gouvernement de la République démocratique géorgienne, qui est soutenu par le Conseil des députés ouvriers de Tiflis et par la démocratie toute entière.

2° Toutes les disputes doivent disparaître en face de cette lutte. Tout ce qui peut amener une désorganisation doit être stigmatisé comme haute trahison, chaque tentative de garder la neutralité dans la lutte qui commence doit être considérée comme un acte favorisant la contre-révolution.

3° Le Secrétariat prendra incessamment des mesures aptes à assurer le contact entre le prolétariat de Tiflis et celui de Bakou.

4° La réunion engage le gouvernement de la République démocratique géorgienne à faire le nécessaire pour renforcer le front et en même temps supprimer les agissements contre-révolutionnaires à l'arrière et appeler les classes possédantes à participer largement aux charges de la lutte.

5° L'assemblée fait en même temps un appel au prolétariat et aux paysans d'Azerbeïdjan afin qu'ils forcent leurs gouvernements respectifs à lutter contre l'agression du général Dénikine. »

to unite all the forces of democracy, declares :

1) The proletariat of Tiflis will fight with all its forces against general Denikin. The struggle will be directed by the Government of the Democratic Republic of Georgia and sustained by the Council of the workmen's deputies of Tiflis as well as by the whole democracy.

2) All quarrels must disappear before this struggle ; anything that could lead to disorganisation must be stigmatized as high treason ; any endeavour to maintain neutrality in the fight which has commenced must be considered as an act favouring counter-revolution.

3) The Secretarial Office will take immediately the necessary steps in order to insure contact between the proletariat of Tiflis and that of Bakou.

5) The Assembly requests the Government of the Democratic Republic of Georgia to take the necessary steps in order to reinforce the front and at the same time to suppress the counter-revolutionary action which may take place behind the front, to ask the rich classes to take upon themselves a large share of the expenses necessary for the fight.

5) At the same time the Assembly appeals to the proletariat and to the proletariat and to the peasants of Azerbeïdjan and Armenia to compel their respective governments to fight actively against general Denikin. »

La campagne du général Dénikine¹

La menace de voir approcher des bandes noires commandées par des généraux russes réactionnaires, pèse sur la Transcaucasie et sur la Géorgie reléguant à l'arrière-plan toutes les autres questions et absorbe l'attention générale. L'opinion publique de la Géorgie a déjà réagi vaillamment à

cela. Dans l'Assemblée Constituante, dans le Conseil des députés ouvriers, dans la délégation des Syndicats ouvriers, le danger représenté par l'armée de Dénikine était à l'ordre du jour. On peut dès maintenant affirmer qu'en Géorgie un front unifié se dresse contre la menace noire. Refouler l'ennemi ou tomber glorieusement — voici la parole qui a réuni les représentants de la démocratie à toute la population sans distinction de race et de parti.

¹ Article de fond du journal de Tiflis : *La lutte*, du 3 juin 1919.

« Donnons toutes les forces, toute l'énergie pour la défense de l'indépendance et des conquêtes de la révolution » — tel est le programme immédiat proclamé par le Gouvernement de la République en harmonie avec l'Assemblée Constituante et les mandataires autorisés de la démocratie ouvrière.

Tous les discours respiraient la conviction profonde de vaincre, pas une seule note de doute ou de découragement n'a été entendue.

Notre ferme décision de vaincre ou de mourir est inébranlable, elle ne saura pas être changée même si nous sommes seuls à lutter. Mais tel n'est pas le cas. Nous avons des alliés sûrs et fidèles : c'est d'abord toute la démocratie européenne qui est déjà mise au courant de la sinistre entreprise ourdie par les généraux tzaristes en Transcaucasie.

Nous avons ensuite des alliés dévoués ici-même, en Transcaucasie : la démocratie de Bakou, le peuple et le gouvernement de l'Azerbeïdjan, les peuples vaillants des républiques montagnardes qui ne sont que pour le moment désarmées et subjugués par les généraux tzaristes aidés par la trahison honteuse des seigneurs féodaux du Daguestan.

Nous n'ignorons pas que c'est à nous qu'incombera la charge principale, que c'est nous qui devons faire les sacrifices les plus lourds dans cette lutte ardue pour l'indépendance des peuples transcauciens.

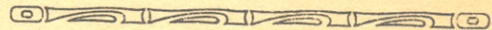
Mais la démocratie géorgienne a déjà l'habitude de tenir le premier rang dans la lutte pour la liberté. Pour elle, nous sommes prêts à faire les plus grands sacrifices conformément à la glorieuse tradition de notre pays.

Dans ces jours graves le gouvernement de la Géorgie et toute la population ont fait preuve d'une décision inébranlable et accepté la lutte qu'on leur impose. Cette décision va s'étendre en Transcaucasie toute entière affermissant nos vaillants alliés dans l'espoir de la victoire certaine.

Tous à l'ouvrage ! Unissons-nous autour de notre gouvernement fort de

la confiance et de la collaboration de toute la démocratie, de toute la population géorgienne.

Mettons toutes nos forces à sa disposition pour raffermir le front et organiser l'arrière. Que notre pays, que chaque citoyen réponde à l'appel de l'Assemblée Constituante et du Conseil des députés ouvriers en faisant tout son devoir, en sacrifiant tout pour la défense du pays.



La séance extraordinaire de l'Assemblée Constituante de Géorgie

(1^{er} juin 1919)

Rapport de M. Guéguetchkory, ministre des Affaires Etrangères, sur la situation internationale de la République.

(Agence télégraphique Géorgienne.)

Citoyens ! Les forces réactionnaires de Dénikine menacent notre pays. Au nom du Gouvernement je viens exposer à l'Assemblée Constituante la situation actuelle de la République. Comme vous le savez, l'armée de Dénikine a occupé Pétrovsk et Derbent. Dernièrement le Gouvernement, puis le parlement des Montagnards, a déposé les armes et Dénikine semble actuellement triompher de cette République. Mais ce triomphe est loin d'être définitif. Ces événements sont la conséquence d'une trahison infâme : leur général Khalilof a trahi son peuple et son pays. Le gouvernement qui avait assumé la responsabilité des destinées du peuple Montagnard, s'est lâchement soustrait à son devoir.

Mais nous sommes fermement convaincus que les Montagnards, epi de liberté, sauront unir leurs forces pour opposer une résistance vigoureuse au général Dénikine, suppôt de la réaction.

Actuellement, les forces de Dénikine envahissent l'Azerbeïdjan. Vous connaissez, citoyens, la situation du front

de Sotchî, notre deuxième front. Là, nos troupes se trouvent face à face avec Dénikine.

Là, nous entrerons peut-être sous peu en collision avec lui. En outre, le Gouvernement géorgien sait qu'un nouveau front se prépare encore contre nous, car Romanowski mis à la tête d'un corps important de volontaires, est nommé au poste du Gouverneur général de Batoum. Telle est, citoyens, la situation générale. Ce tableau indique clairement que la réaction russe représentée par Dénikine, encercle comme dans un étaiu la Transcaucasie et notre République et nous apporte pillage et destruction.

Cependant, je puis vous affirmer qu'il n'y a pas lieu de se laisser entraîner à la crainte et à la confusion. En cas de conflit la victoire doit nous appartenir.

Vous savez parfaitement, citoyens, que nous n'avons attaqué personne, que notre politique ne fut jamais agressive envers qui que se soit, n'ayant en vue que la stricte défense de notre peuple, de notre liberté, et de notre indépendance contre tout attentat d'où qu'il vienne. Cependant que personne ne s'avise de fouler aux pieds nos droits, d'abaisser notre peuple prêt à nne résistance farouche. Qu'on ne s'attende pas à trouver chez nous des traîtres du style de Khalilof. Nos traditions historiques, tout le pénible calvaire franchi par notre démocratie, en témoignent.

Nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de la Russie et nous aurions voulu, par un accord mutuel, vider les différends survenus entre nous. Proposant un arrangement, nous avons occupé nos frontières historiques sans les franchir.

Mais les négociations entamées le 23 mai, avec le plénipotentiaire de Dénikine, ne nous laissent plus aucun doute sur les vrais desseins de ce général. Ces pourparlers nous affermissent dans la conviction qu'il ne s'agit nullement pour Dénikine ni du district de Sotchî, ni des questions de frontières en général, mais qu'il veut abso-

lument écraser la révolution ouvrière, anéantir la démocratie et la République de Géorgie. Il en veut spécialement à l'indépendance de la Géorgie et ne suspendra pas les hostilités avant d'avoir extirpé, jusque dans ses racines, la liberté de notre peuple. Devant une telle situation, parler de négociations est superflu.

Cependant notre situation actuelle nous permet d'envisager calmement ces nouvelles difficultés. Il y a un an, notre pays fut en danger d'être envahi par les hordes turques. Alors nous avons éprouvé des revers. Notre situation est actuellement bien meilleure. Au cours de cette année notre démocratie s'est aguerrie dans la lutte, a acquis une vigueur puissante qui lui permet d'envisager l'avenir avec une confiance sereine et héroïque. Notre peuple est conscient de lui-même et c'est en comprenant ses devoirs qu'il défend ses foyers et sa République. L'an dernier nous avions chez nous la guerre civile, actuellement elle n'existe plus et notre arrière est solide, fort est digne de confiance. L'année passée nous étions coupés d'avec le monde civilisé et isolés du reste de la démocratie mondiale.

Maintenant nous pouvons communiquer. Le Gouvernement géorgien a déjà informé la démocratie mondiale et l'humanité cultivée de ce qui se passe actuellement ici. La France et le reste du monde prendront connaissance d'un document envoyé par nous, prouvant clairement qu'aujourd'hui Dénikine ne s'attaque ni à l'anarchie, ni au bolchévisme, mais veut uniquement détruire les républiques transcaucasiennes et le peuple géorgien en lutte pour leur existence et leur indépendance. Telles sont les forces sur lesquelles nous pouvons compter. Mais certes, nous devons trouver en nous-mêmes l'élan principal. Nous sommes certains que le peuple géorgien va se lever tout entier opposant un mur d'airain aux ennemis de la République. Les paysans et la classe ouvrière de Géorgie savent que la noire et funeste réaction et l'asservissement social et politique entre-tenaient avec Dénikine dans notre pays.

L'irruption de ses troupes apporterait à notre territoire la ruine, la destruction, la suppression de nos libertés et de toutes les conquêtes de la Révolution. Mais il est profondément encourageant de sentir que dans cette lutte le peuple géorgien n'est pas isolé. Nous savons, de source certaine que la République de l'Azerbeïdjan est avec nous, que ses troupes sont parties assurer la défense des frontières. Ainsi, citoyens, le danger ne réside pas dans les bandes de Dénikine qui sont dépourvus d'un but sacré.

On sait comment de pareils ramassis se dispersent en face d'un danger sérieux et d'une résistance acharnée. Le danger existerait uniquement dans notre désunion. Mais nous sommes certains, citoyens, que l'expérience amère du passé nous a appris beaucoup de choses.

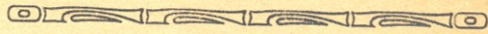
Même dans le cas où l'Azerbeïdjan et la Géorgie demeureraient seules dans cette lutte, la victoire nous restera acquise, car c'est lutter pour une cause sainte que défendre les petits peuples contre la spoliation effrontée. Ainsi nous travaillons aux grandes tâches de l'humanité et suivons les aspirations du monde civilisé. Si chacun de nous se pénètre de cette idée et apporte sa contribution pour servir la grande et juste cause commune, nous serons vainqueurs, le triomphe nous est assuré.

Je conclus donc, citoyens.

Le moment actuel est grave et pour nous, lourd de responsabilité. La réaction russe s'efforce de saper le dernier rempart de la révolution et de la liberté, la Transcaucasie et, particulièrement, la Géorgie.

Vous sentez que l'épreuve qui nous attend est infiniment plus dure que celle de l'année passée. L'irruption des bandes de Dénikine sur notre territoire signifierait l'extermination de notre peuple : il n'en resterait rien. La poussée de Dénikine contre nous n'est point un élan de conquête, mais une vengeance pleine d'une haine rancunière. Notre peuple unira ses forces à celles de nos voisins. Et alors aucune

des troupes de Dénikine ne pourra franchir les frontières de la Transcaucasie. Conformément aux grandes traditions du passé, notre République continuera à soutenir vaillamment l'étendard glorieux d'un Etat indépendant.



Note du gouvernement géorgien

Le gouvernement géorgien a adressé le 25 mai, aux représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique et de l'Italie, une note de protestation contre les agissements de l'armée des volontaires de Denikine.

Après avoir tracé la tâche créatrice réalisée par la République démocratique géorgienne, depuis la proclamation de son indépendance, et confirmée par son Assemblée Constituante, la note fait observer que le peuple géorgien attend avec calme et confiance la décision de la Conférence de la Paix devant consacrer son plein droit de disposer de son sort et fixer les frontières de son Etat.

Le gouvernement géorgien a toujours cherché à régler d'une façon pacifique tous les différends qui ont pu surgir entre lui et ses voisins. Ces aspirations pacifiques se heurtent malheureusement à la mauvaise volonté évidente du général Denikine, dont l'armée ne cesse de violer les frontières de la République géorgienne. Le 6 février, cette armée a envahi l'arrondissement de Sotchi et attaqué les détachements géorgiens qui s'y trouvaient et dont une partie fut massacrée et l'autre faite prisonnière. Le 18 février, le commandement anglais proposa au général Denikine d'évacuer l'arrondissement de Sotchi. L'armée de volontaires n'ayant pas obéi à cette sommation, le gouvernement géorgien se vit obligé d'occuper la frontière stratégique sur la rivière de Mekhadir, qui est en même temps la frontière historique de la Géorgie.

A l'heure actuelle, l'armée des volontaires prétend non seulement occuper l'arrondissement de Sotchi, en exigeant

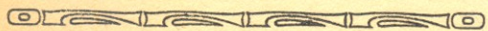
le retrait des troupes géorgiennes jusqu'à la rivière de Bzybi, mais étend ses prétentions sur toute la région de Soukhoum.

Dans son désir d'une solution pacifique, le gouvernement géorgien a consenti au retrait de ces troupes, à condition que la zone litigieuse soit neutralisée et occupée par des troupes alliées.

Le commandement de l'armée volontaire n'a pas voulu accepter cette proposition, pourtant pénétrée d'un esprit de conciliation, et c'est ainsi que la Géorgie se trouve à l'heure présente sous la menace de l'ouverture des hostilités de la part du général Denikine.

Armes et munitions fournies à ce général par les Alliés afin de combattre les bolcheviks, sont utilisées contre le peuple géorgien, qui a créé et sauvé par ses propres moyens l'ordre d'Etat et le régime démocratique.

Le gouvernement géorgien proteste énergiquement contre cette manière d'agir et demande « s'il entre dans les plans des puissances alliées que les armes et munitions livrées à l'armée des volontaires pour la lutte contre les bolchevistes, soient utilisées pour la répression des aspirations équitables du peuple géorgien. »



Note du gouvernement géorgien

relative aux agissements du commandement de l'armée volontaire au nord du Caucase.

La note suivante a été adressée à tous les représentants diplomatiques des puissances étrangères à Tiflis :

« Suivant les renseignements officiels reçus par nous du gouvernement de l'Union des Montagnards du Caucase du Nord, le Commandement général de l'armée volontaire a sommé ce gouvernement de remettre son pouvoir entre les mains dudit commandement, exigeant en même temps des peuples montagnards la formation d'unités de troupes que complèteraient les effectifs de l'armée volontaire.

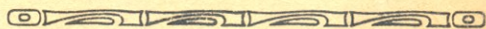
Le Gouvernement de la République géorgienne estime que, conformément aux déclarations de l'armée volontaire, la tâche principale de cette armée, notamment au nord du Caucase, consiste à lutter contre le bolchevisme et que, d'autre part, la sommation adressée au gouvernement montagnard constitue une infraction au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, partant, une atteinte à l'indépendance de la République montagnarde, dont la reconnaissance ou la non-reconnaissance ne saurait dépendre que de la décision de la Conférence de la Paix.

« La solidarité des peuples de la Transcaucasie, basée sur la reconnaissance et la confiance réciproques des républiques caucasiennes, étroitement liées entre elles par des liens historiques et économiques, contraint le Gouvernement de la République géorgienne à protester de la manière la plus catégorique contre de pareilles sommations de la part du commandement de l'armée volontaire, lesquels étant dirigés contre les intérêts de la population montagnarde, lui font prendre le chemin du bolchevisme et menacent ainsi la paix des peuples caucasiens.

« Je crois de mon devoir, au nom de mon gouvernement, de porter ce qui précède à la connaissance de Votre Excellence et de déclarer en même temps que toute la sympathie du Gouvernement Géorgien est acquise aux peuples montagnards dans l'œuvre de la défense de leur indépendance.

Signé : GUÉGUETCHKORI,

Ministre des affaires étrangères.



La Géorgie bloquée

(Extrait d'un rapport officiel)

La désorganisation générale résultant de la guerre et de la révolution ne suffit pas à expliquer l'aggravation extrême de la crise des finances et du ravitaillement en Georgie. La situation a sensiblement empiré, surtout parce que nous sommes presque complètement

coupés d'avec la Russie et d'autres pays européens.

L'arrivée des Anglais, loin d'améliorer notre situation, l'a rendue encore plus difficile. Depuis que l'armée de Denikine a commencé les hostilités contre la République, nous sommes, de fait, dans la situation d'un pays bloqué.

L'armée volontaire de Denikine arrête toutes les marchandises qui nous sont destinées, confisque tout ce qui nous est envoyé du Nord par la mer Noire et réquisitionne nos bateaux.

Récemment encore, 45 wagons de marchandises que des commerçants de nationalité géorgienne nous avaient envoyés de Russie ont été confisqués à Novorossyisk.

Le commandement des Alliés ne prend aucune mesure contre ce blocus : il le tolère et l'encourage.

Pendant ce temps, les Anglais envoient de Kars, qu'ils ont occupé, à Batoum et au-delà, des munitions à l'usage des armées de Denikine. Les wagons, avec tout ce matériel de guerre, sont régulièrement dirigés à travers notre pays et portent l'inscription en anglais : « A destination de l'armée volontaire. » On se sert à cet effet de notre matériel roulant.

Il est facile de comprendre combien nos cheminots sont indignés par cette attitude des Anglais.

Le gouvernement britannique doit se rendre compte des graves conséquences qu'un pareil blocus aura pour notre pays. Les Anglais pourraient facilement contraindre l'armée de Denikine, qui dépend d'eux, à lever le blocus, ce qui améliorerait immédiatement notre situation. Mais ils n'en font rien. Ils n'ont rien fait non plus pour faciliter l'importation d'approvisionnements ou d'autres marchandises.

Dénikine et la Géorgie

Le dimanche de Pâques, l'armée des volontaires ouvrit inopinément un feu d'artillerie contre deux villages de l'arrondissement de Sotchi : Plastounskaïa et Maïgal, habités par des Géorgiens.

Le premier de ces villages eut cent soixante maisons détruites ; quant au second, il fut presque entièrement anéanti.

Le même jour, sous les yeux de la population de Sotchi, les volontaires de Denikine amenèrent de nombreux Géorgiens, les mains liées, au bord de la mer Noire, où ils les fusillèrent. Les femmes et les enfants des prisonniers les suivaient au lieu de supplice en poussant des cris déchirants.

Pendant ce temps, les magasins et logements géorgiens étaient mis à sac. Les volontaires ivres emportaient à la hâte le produit de leurs vols.

Les volontaires tentèrent d'enrôler la population dans leurs rangs ; mais, naturellement, personne ne répondit à l'appel.

Officiers de Dénikine

Sur 80 officiers de l'armée de Dénikine faits prisonniers par les Géorgiens dans les derniers combats, 34 ont adressé une pétition au commandant en chef de l'armée géorgienne, demandant de ne pas être renvoyés chez Dénikine en cas d'échange de prisonniers.

L'Armée volontaire à Sotchi

Le général Guédévanichvili a remis au commandant des troupes anglaises à Gagri, pour être envoyé au commandant en chef des troupes alliées du Caucase, le général Forester Waker, un rapport de M. Hoperia, président du Conseil National Géorgien à Sotchi, sur les agissements de l'armée volontaire dans cette ville et son district.

Ce rapport a été dressé sur la demande du colonel anglais Fain venu le 1^{er} mai à Sotchi pour prendre connaissance de la vie de la population civile de cette ville.

Les témoignages de la population ont permis d'établir quantité de faits dont les témoins « sont prêts à affirmer la véracité au prix de leur vie ». Le rapport donne une série d'exemples de perquisitions et réquisitions illégales,

de pillages et de violences dont la population civile a été victime de la part des volontaires.

La même chose se passe à Adler. Dans une seule journée, on a signalé 18 cas de violences et de pillages commis par des volontaires d'un régiment portant le nom du général Alexéev. La population indignée a envoyé une délégation au commandant d'un détachement de marine, le général Burnevitch, à Gagri. Mais celui-ci se refusa d'intervenir, le détachement d'Adler ne se trouvant pas sous ses ordres.

Voici la conclusion du rapport de M. Hoperia :

« Toute la province retentit de lamentations et de gémissements. Je n'ai pas les moyens de vérifier ce qui s'y passe, c'est pourquoi, au nom de la population géorgienne du district de Sotchi, je me permets de déclarer que notre gouvernement, qui est celui de la Géorgie, a toujours considéré que la noble nation britannique représentée au Caucase par les troupes britanniques dont vous êtes le commandant, est le défenseur fidèle des droits de tous les peuples opprimés et humiliés. C'est pourquoi je vous prie, Monsieur le général, de nommer une commission d'enquête mixte pour rétablir les droits, l'honneur et la dignité de la pacifique et innocente population du district de Sotchi. Cette population croit fermement que vous ne mettez pas notre demande de côté sans procéder à une enquête immédiate. Nous ne pouvons plus vivre de cette façon. »

N. d. l. R. — *Nous reproduisons ici l'article du camarade S. Vl. sur la Géorgie, que nous sommes heureux de trouver dans l'édition de nos camarades russes: Echo de Russie, l'édition du Parti Social-Démocrate de Russie, « Mencheviki », représentation à l'étranger. L'article est intitulé :*

La Géorgie dans un étai

Des nouvelles terribles nous parviennent de la jeune république caucasienne de Géorgie qui vient d'arracher sa liberté et son indépendance au prix du meilleur de son sang.

Des bandits de haute volée encerclent et veulent étrangler ce magnifique petit pays tout en entonnant des ~~héra-~~ luias au droit, à la liberté, à la civilisation.

Une petite nation de 3 millions et demi d'âmes a eu le courage de se libérer et des forces réactionnaires et du bolchévisme, évitant ainsi et Charybde et Scylla.

La Géorgie a décidé de disposer elle-même de son sort.

A qui cela peut-il nuire ?

L'histoire récente de la Géorgie donne une leçon instructive aux naïfs bienfaiteurs de la Russie qui aspirent à une intervention des Alliés, à la reconnaissance par eux des aventuriers du genre de Koltchak et Dénikine.

Peut-on croire aux promesses libérales de ces sbires tzaristes après les expériences de la guerre mondiale qui ont suffisamment prouvé la valeur de tous les « chiffons de papier » même munis de la signature des plus humanitaires parmi les politiciens ?

N'a-t-on pas tout récemment admiré la valeur des promesses au Congrès de Versailles, où les 14 points d'un prophète moderne se sont si piteusement effondrés !

Mais on désire tant se débarrasser des bolchéviks qu'on affecte de croire même à un Koltchak.

Quelle folie !

La Géorgie ne connaît pas le bolchévisme. Grâce à des efforts surhumains, à des sacrifices inouïs elle s'est préservée des expérimentations d'un Lénine, des canons turcs, de l'envahissement par l'ex-armée russe et de l'anarchie. Maintenant elle forme un îlot abritant la vraie liberté démocratique au milieu de l'océan des passions déchaînées, des violentes destructions et perturbations sociales.

A cause de cela Lénine et ses acolytes ne reconnaît pas la Géorgie, la qualifiant de pays des traîtres. Et Clemenceau avec ses paladins ne reconnaissent pas non plus la Géorgie et font davantage.

Ils soutiennent Dénikine, Lakhoff et autres ex-satrapes tzaristes et leur en-

voient argent et munition pour étrangler la Géorgie sous l'officiel prétexte de lutter contre le bolchévisme. Pour sa part Dénikine trouve certes plus aisé de s'attaquer à la petite Géorgie plutôt qu'aux bolchéviks.

Cependant la Géorgie ne veut ni du bolchévisme, ni de Dénikine, mais être indépendante, ayant payé assez cher son droit à la liberté. Durant plus d'un demi-siècle ses meilleurs enfants ont travaillé de toutes leurs forces pour délivrer la Russie du joug tsariste. Pendant plusieurs générations ils ont partagé le sort des révolutionnaires de Russie dans les bagnes sibériens.

L'histoire du mouvement révolutionnaire en Russie en général et de notre Parti en particulier, a inscrit en lettres d'or les noms des Géorgiens glorieusement morts pour la liberté commune, Djaparidzé, Lomtadidzé, Djougouély. Les noms de Nicolas Tchkhéïdzé, Noé Djordania et d'Héraclius Tzéréteïli, Géorgiens aussi, membres bien mérités de notre Parti, sont connus partout.

Mais l'histoire a voulu que des épreuves nouvelles soient réservées à la révolution russe : chaos, anarchie et destruction inaugurés par Lénine. C'est alors que les Géorgiens voulant sauver ce qui pouvait encore être sauvé, se sont, la mort dans l'âme, retirés chez eux pour créer en Géorgie la base solide d'une saine démocratie. Ils y sont arrivés aux prix d'incroyables efforts. La jeune et libre République Géorgienne existe comme telle depuis déjà un an et demi. Son assemblée constituante proclama dans une manifestation solennelle à laquelle se joignant le peuple tout entier, l'indépendance de la Géorgie.

Alors les « amis » de la Russie, malgré leur apparence d'être assoiffés de liberté et de civilisation, ont armé contre cette république démocratique des bandes d'anciens suppôts du tsarisme. Ordre leur fut intimé d'écraser ce petit pays, abri d'une démocratie véritable et conséquente, s'acheminant en paix vers le socialisme, donc dangereuse pour les loups de l'impérialisme.

Le socialisme des apaches bolché-

vistes leur est de beaucoup préférable.. Ils peuvent agiter son spectre devant le monde du capitalisme dégoûté par la grande boucherie récente et aspirant à un renouveau. La démocratie et le socialisme ont tout de même un autre aspect. Les hommes qui tout récemment encore dirigeaient l'œuvre de libération de la Russie se sont retirés en Géorgie et témoignent, par un travail d'organisation et de création, ce qu'est la vraie démocratie, le vrai chemin vers le socialisme. C'est pour cela qu'on hait ce pays et qu'on le poignarde dans le dos, se servant de Dénikines armés de munitions anglaises, françaises et italiennes. Honte et cynisme !

A cette époque douloureuse, nous, socialistes démocrates de Russie réfugié à l'étranger pour nous soustraire au despotisme de Lénine succédant à celui du tzar, nous élevons notre voix en faveur de la noble Géorgie et clamons par dessus la tête des gouvernants impérialistes, aux démocraties, aux peuples, à tous les prolétaires du monde : « Voyez ce qui se passe ! Protégez ce petit peuple libre ne demandant qu'à vivre, d'une agression indigne ! Criez à vos gouvernements : Halte là ! »

* * *

Nos chers frères géorgiens ne sont que pour un temps séparés de nous. C'est en pensant à eux que je me rappelle les belles paroles d'une poétesse caucasienne :

*Dans la forêt
La bête blessée
Rampe dans son terrier.*

Nos amis géorgiens, eux aussi, blessés au cœur, se sont retirés chez eux. Mais leur cœur n'a pas cessé de battre pour la Russie. Un jour arrivera où ils lui tendront la main alors qu'elle se sera débarrassé et de Lénine et de Koltchak. Alors ils resteront en amitié éternelle avec la Grande Russie Démocratique.

Un récit d'un témoin venant de la Géorgie ¹

Une personne revenant de Tiflis (capitale de la Géorgie) nous donne les renseignements suivants :

Je suis à Moscou depuis 7 jours ayant quitté Tiflis le 11 février.

La malheureuse Géorgie traverse une époque tragique. A peine est-elle débarrassée d'un ennemi voici un autre qui surgit. En Russie soviétiste on ne se rend pas du tout compte de ce qui se passe en Transcaucasie. La Géorgie est le seul pays où le terrain conquis par la révolution a pu être consolidé. Nous autres ouvriers, partisans du pouvoir des Soviets sommes peu admirateurs de la politique du gouvernement géorgien. Cette politique du partage des terres gagne les sympathies des paysans pauvres de tous les pays transcaucasiens ce qui provoque un large courant des forces contre-révolutionnaires qui combattent le gouvernement de Géorgie.

La guerre entre l'Arménie et la Géorgie a abouti à une défaite de l'Arménie. Elle a été provoquée par la politique agraire du gouvernement géorgien plus encore que par des litiges au sujet des frontières communes.

Il est notoire que la bourgeoisie arménienne dispose des grandes propriétés foncières dans le gouvernement de Tiflis. Quand le gouvernement géorgien se mit à déposséder les gros propriétaires terriens sur toute l'étendue du territoire géorgien, la bourgeoisie arménienne a commencé à s'agiter et la guerre devint inévitable sous l'œil d'Albion bénissante.

A peine la Géorgie eût-elle le temps de bâcler la guerre avec le gouvernement bourgeois de l'Arménie, que déjà l'armée volontaire de Dénikine occupe Ssothi profitant, sur le littoral géorgien de la Mer Noire, de l'absence de l'armée. Le gouvernement géorgien or-

onna alors à ses troupes de marcher contre Dénikine.

Quand je parlais de Poti on s'attendait, d'une heure à l'autre, à une rencontre de ces deux armées; même en mer on avait déjà établi une zone de guerre. Sans appui de l'Angleterre qui soutient les contre-révolutionnaires de tous les peuples du Caucase contre la Géorgie, Dénikine ne pourra pas tenir à Ssothi. Il est caractéristique que beaucoup de garde-blancs russes étaient pendant la guerre entre l'Arménie et la Géorgie du côté des Arméniens; maintenant de nombreux adhérents du parti Dachnakzakan (parti arménien socialiste nationaliste) luttent dans l'armée de Dénikine; ils espèrent ainsi, grâce à l'appui de baïonnettes russes, se venger sur la Géorgie rouge de leur défaite sur le front sud.

Les Géorgiens sont très mécontents de l'Angleterre qui s'empara de tous les districts musulmans de la Géorgie. Les Anglais sont venus encore plus agressifs vis-à-vis de la Géorgie après un accident significatif qui devrait bien attirer l'attention du gouvernement russe des Soviets.

Ayant apprécié l'armée géorgienne admirablement équipée et bien disciplinée, les Anglais ont proposé au gouvernement géorgien de diriger une partie de cette armée contre les bolcheviks qui opéraient au nord du Caucase. Les conditions de cette coopération eussent été très avantageuses pour la Géorgie, malgré cela le Président du gouvernement géorgien déclara aux Anglais qu'il considère leur proposition comme une offense vis-à-vis de la Géorgie et de son gouvernement, carrément opposé à l'immixtion de l'Entente dans les affaires russes. Il aurait été criminel et insensé de la part de la Géorgie révolutionnaire de combattre le prolétariat de Russie dans les rangs des contre-révolutionnaires.

Mon voyage fut très pénible, c'est avec peine que je suis arrivé à Moscou grâce à mon passe-port grec.

Les agents de l'armée Dénikine accostent les géorgiens dans les ports de la Mer Noire et les enrôlent de vive

¹ Journal *L'Internationale Ouvrière* de Moscou, organe central du Parti social-démocrate de Russie, du 11 Mars 1919.

force dans leur armée. Les Dachnakzankans de Rostoff, de Turquie et de Caucase prennent part activement à ces méfaits contre les géorgiens.

dance de la Géorgie déclaré à Tiflis par le Conseil National Géorgien, le 26 mai 1918, à cinq heures dix minutes de l'après-midi.

Le parti socialiste polonais (P. P. S.) et la Géorgie

Dans l'organe central du parti socialiste polonais (P. P. S.) *Robotnik*, de Varsovie, (n° 234 du 2 juillet 1919), nous trouvons une résolution qui a été adoptée à une réunion traitant de l'indépendance des peuples opprimés et dont nous extrayons le passage suivant :

« Nous, les socialistes polonais, nous aimons de tout notre cœur notre liberté nationale, et c'est pour ça que nous estimons la liberté de tous les autres peuples qui ont été opprimés par le tsarisme.

La classe ouvrière de Pologne proteste énergiquement contre l'expédition criminelle de Denikine contre la Géorgie et elle envoie en même temps au peuple géorgien, comme à tous les autres peuples, ses salutations fraternelles.

La classe ouvrière de Pologne est sûre que la libre Pologne apportera son aide fraternelle à tous ces peuples qui luttent pour leur liberté et leur indépendance. »

Acte de l'indépendance de la Géorgie

Le 12 mars dernier, l'Assemblée Constituante de la Géorgie a proclamé l'acte suivant :

« Dans sa première séance du 12 mars 1919, l'Assemblée Constituante de la Géorgie, — élue suivant le système électoral direct, égalitaire, universel, secret et proportionnel des citoyens des deux sexes, — proclame devant le monde et l'histoire qu'elle approuve et confirme pleinement l'Acte d'Indépen-

« Pendant plusieurs siècles, la Géorgie a existé comme Etat libre et indépendant. A la fin du dix-huitième siècle, sous la pression des ennemis qui l'enserraient de tous côtés, elle s'est alliée volontairement à la Russie, à la condition que cette dernière s'engageât à la défendre contre ses ennemis antérieurs.

« Au cours de la grande révolution russe, les troubles intérieurs ont entraîné la dissolution de tout le front militaire, et l'armée russe a quitté la Transcaucasie.

« Abandonnée ainsi à leurs propres forces, la Géorgie et avec elle toute la Transcaucasie ont entrepris elles-mêmes la direction de leurs affaires et ont créé en conséquence les organes respectifs. Sous l'influence des forces extérieures, les liens qui unissaient les peuples de la Transcaucasie se sont détachés et l'unité politique s'est dissoute.

« La situation actuelle du peuple géorgien dicte impérieusement à la Géorgie la nécessité de créer une organisation propre, afin d'échapper à son asservissement aux forces extérieures et de poser une base solide pour son libre développement.

« En conséquence, le Conseil National de la Géorgie, élu par l'Assemblée Nationale de la Géorgie, le 22 novembre 1918, déclare :

1. Dorénavant le peuple géorgien est souverain et la Géorgie est un Etat jouissant de tous les droits d'un Etat indépendant.

2. L'organisation politique de la Géorgie indépendante est la République démocratique.

3. En cas de conflits internationaux la Géorgie restera toujours neutre.

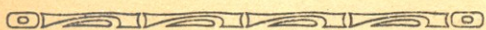
4. La République démocratique Géorgienne désire établir des relations amicales avec toutes les autres nations

et particulièrement avec les peuples et les Etats avoisinants.

5. La République démocratique Géorgienne garantit sur son territoire les droits civils et politiques à tous les citoyens, sans distinction de nationalité, de religion, d'état social ou de sexe.

6. La République démocratique Géorgienne laisse à tous les peuples habitant son territoire le champ libre pour leur développement. »

Après la lecture du texte et son approbation, l'Acte de l'Indépendance fut signé par tous les membres de l'Assemblée Constituante.



Première séance de l'Assemblée Constituante

L'Assemblée Nationale Géorgienne s'est réunie pour la première fois le 12 mars dernier. Voici à ce propos quelques détails fournis par les journaux de Tiflis :

La ville et les maisons étaient dès le matin pavisées aux couleurs nationales ; les gardes nationales et les troupes de parade se dirigeaient vers le Palais du Parlement.

A midi, au moment de l'ouverture de la séance, toutes les loges des représentants diplomatiques ainsi que les galeries étaient combles. Assistaient à la séance : le Ministère au complet ; Sa Sainteté le Catholicos de la Géorgie, Léonide, et les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Amérique, de la Grèce, de l'Espagne et des Pays-Bas, ainsi que des délégués de Pologne, de Lithuanie, de Tchéco-Slavie, d'Ukraine, de Perse, d'Azerbéidjan, d'Arménie, de la République des Montagnards et de Bachkirie.

La session fut ouverte par le doyen d'âge des membres de la Constituante, M. Sylvestre Djibladzé, homme politique des plus estimés dans le pays et un des fondateurs du Parti social-démocrate en Géorgie. Accueilli par les applaudissements enthousiastes de

toute l'assemblée, il lui adressa les paroles suivantes :

« Au soir de mes jours, la fortune m'a accordé de vivre cette heure solennelle et d'inaugurer cette assemblée exceptionnelle dans la vie de notre peuple. Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser du plus profond de mon cœur mon salut le plus ému et de vous féliciter pour ce grand jour... Permettez-moi aussi de saluer avec respect les représentants des Etats étrangers présents (l'assemblée applaudit en se levant) : Salut à la Grande-Bretagne, avant-garde de la démocratie (applaudissements, le représentant anglais remercie de sa loge). Salut à la France, berceau de la révolution (applaudissements). Salut à la grande République des Etats-Unis d'Amérique, symbole de liberté (applaudissements). Salut à la petite Suisse, refuge de tous les persécutés (applaudissements). Je crois, je suis persuadé que la culture supérieure de ces Etats répandra sa lumière bienfaisante sur notre jeune République (applaudissements prolongés). » L'orateur salue également les représentants des autres Etats et nations aux applaudissements de l'assemblée et ajoute : « Salut à notre gouvernement et à son chef éminent, N. Jordania (ovations enthousiastes). Il remplissent leur devoir avec courage et dignité (applaudissements prolongés).

« Messieurs les membres de l'Assemblée constituante, c'est dans des circonstances particulièrement graves que vous entreprenez votre travail d'organisation dans la blanche salle de ce palais où tant d'œuvres noires ont été perpétrées par l'autocratie russe¹. Aujourd'hui l'histoire de l'humanité revêt un aspect nouveau ; nous assistons à la destruction des vieux systèmes ; les empires croulent, et les trônes volent en éclats, tandis que l'humanité s'achemine sur des voies nouvelles.

« Le coup d'Etat d'octobre a jeté dans l'anarchie le vaisseau de la grande

¹ L'ancien Palais du Vice-Roi du Caucase.

révolution russe; notre démocratie a réussi à sauver une chaloupe du navire en perdition. Elle l'a guidée à travers mille écueils au port de cette haute Assemblée. »

L'orateur rappelle que la Géorgie dut, à plusieurs reprises, défendre son indépendance par les armes, et il termine en disant : « Maintenant, messieurs, le sort de la liberté de notre pays est placé entre vos mains. A vous de la sauvegarder contre toute agression à venir... Vive la Géorgie libre et indépendante ! Et que vos travaux soient couronnés de succès ! » (Applaudissements prolongés. Ovation enthousiastes).

L'Internationale et l'indépendance de la Géorgie

*Résolution votée à Amsterdam
le 28 avril 1919*

« La Commission internationale permanente, considérant que la proclamation de l'indépendance du peuple géorgien a été ratifiée à l'unanimité, le 12 mars 1919, par l'Assemblée constituante de Tiflis, élue par tous les citoyens et citoyennes ayant dépassé leur vingtième année; considérant que le peuple géorgien a prouvé au monde son indiscutable capacité politique en créant et en maintenant, dans les circonstances les plus critiques, une constitution républicaine démocratique et en s'administrant normalement par lui-même depuis une année, estime que les aspirations du peuple géorgien vers l'indépendance sont justes et conformes au droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, proclamé depuis longtemps par l'Internationale et compris dans le programme du Président Wilson comme une des bases fondamentales de la paix.

« Elle insiste pour que la Conférence de la Paix à Paris, et toutes les puissances reconnaissent formellement à la Géorgie une indépendance complète, qui exclue la tutelle d'une ou de plusieurs puissances et tout contrôle étranger de ses institutions démocratiques. »

Composition de l'Assemblée Constituante

Les différents partis sont représentés à l'Assemblée Constituante de la manière suivante :

Social-démocrates, 109.

Social-fédéralistes, 8.

Nationalistes-démocrates, 8.

Socialistes-révolutionnaires, 5.

Dans ces chiffres sont compris, outre les représentants de la population essentiellement géorgienne, ceux des autres minorités nationales : russe, arménienne, tatare, grecque, juive, etc.

Toutes les nationalités habitant le territoire de la Géorgie ont leurs représentants à l'Assemblée Constituante.

le Gouvernement de la République

Le nouveau gouvernement de la République, formé par la délégation de l'Assemblée Constituante, est ainsi composé :

Président du Conseil et Chef de la République : N. Jordania.

Ministre des Affaires Etrangères, de la Justice et Vice-Président : E. Guéguetchkori.

Ministre de l'Intérieur, de la Guerre et de l'Instruction publique : M. Ramichvili.

Ministre des Finances, du Commerce et de l'Industrie : M. K. Kandelaki.

Ministre de l'Agriculture, des Voies de communication et du Travail : M. Khomeriki.

Tous les membres du gouvernement sont social-démocrates.

L'Anniversaire de l'Indépendance de la Géorgie

célébré à Tiflis le 26 mai 1919

(Extrait d'un compte rendu du journal de
Tiflis *La Lutte* du 29 mai 1919.)

Tiflis ne se rappelle pas avoir vécu une journée pareille, ni avant, ni après la révolution.

Et cependant, Tiflis a été témoin de manifestations populaires formidables, auxquelles la population participait en foules compactes. Pas une seule n'a eu ce caractère grandiose, n'a soulevé un enthousiasme semblable à celui de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance géorgienne.

Dès le matin jusque tard dans la nuit, au centre de la ville et dans la banlieue, dans les rues comme dans les édifices publics, partout régnait un enthousiasme indescriptible, une gaieté profonde et sincère.

Cette solennité, malgré les jeux populaires, les cortèges, les amusements qui battaient leur plein, s'est distinguée par un caractère extrêmement digne, dépourvu de toute banalité grossière. Des tableaux pittoresques et impressionnants se succédaient en foule en donnant la sensation d'une vie nouvelle et pleine de promesses. Les automobiles fleuries promenaient des groupes symboliques : groupes représentant la révolution, l'indépendance géorgienne, le printemps, la fertilité de la Géorgie et les produits variés de son sol.

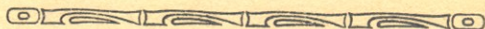
Le premier citoyen de la République, M. Jordania, a passé en revue les troupes de toutes armes. Les représentants de l'Amérique, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Grèce, de la Pologne, de la Perse, de l'Azerbeïdjan, de l'Arménie l'accompagnaient.

Pendant plus de deux heures, on assista au défilé d'un cortège immense, auquel ont pris part toutes les organisations ouvrières, les corporations avec leurs anciens drapeaux, les cavaliers des diverses régions de la campagne et des provinces géorgiennes, dans leurs pittoresques costumes nationaux, les élèves des écoles, avec leurs chorales et orchestres.

Au Stadion de Vaké, les sections d'enfants, d'adolescents et de jeunes filles du Corps national des Gymnastes (Chevardéni) montraient à tour de rôle devant une assistance d'environ cent mille personnes des merveilles de souplesse et d'adresse harmonieuse. Les résultats obtenus en si peu de temps

par cette organisation, qui se répand dans tout le pays, étaient réellement surprenants. La démonstration, par des groupes nombreux, de l'ancien sport national géorgien, escrime au sabre, a soulevé l'enthousiasme frenétique de ce peuple épris d'exercices physiques.

Tous ceux qui vécurent cette journée mémorable auront emporté pour toute leur vie le souvenir précieux et encourageant de cette fête : unanimement, la nation géorgienne, qui vient de prendre en mains ses destinées, a démontré, mieux que ne saurait le faire aucun raisonnement, une réalité : la Géorgie veut vivre. Et elle vivra !



Déclaration des Républiques du Caucase

Paris, le 20 juin 1919.

Les soussignés, délégués plénipotentiaires des Républiques caucasiennes, notamment : de l'Azerbeïdjan, de la Ciscaucasie et de la Géorgie ayant pris connaissance de la correspondance rendue publique échangée par le Conseil des grandes Puissances Alliées et Associées avec l'Amiral Koltchak, ont l'honneur de déclarer aux Gouvernements desdites Puissances ce qui suit :

1. — Les Délégations des Républiques ci-haut mentionnées prennent note de ce que les « territoires caucasiens » sont considérés par les grandes Puissances comme des unités politiques appelées à conclure avec l'autre parti — la Russie — des accords concernant le statut politique futur de ces territoires.

2. — Les Délégations sus-indiquées prennent également note du principe adopté par les grandes Puissances Alliées et Associées de faire intervenir la Société des Nations dans le cas où la solution des relations ne serait pas rapidement obtenue par un accord entre les deux partis.

3. — Les Délégations des Républiques caucasiennes ont l'honneur de déclarer, au nom de leurs Gouvernements respectifs, que les peuples caucasiens ayant proclamé leur indépendance et l'ayant défendue au prix de tant de sacrifices, maintiennent fermement leur volonté d'être et de rester indépendante, et que les Républiques caucasiennes ne consentiront jamais à être de nouveau rattachés à la Russie.

4. — Les Républiques caucasiennes envisagent leur avenir politique dans l'établissement d'une union des Etats du Caucase, placée sous la sauvegarde de la Société des Nations qui mettrait l'isthme caucasique, ainsi affranchi, à l'abri de tout impérialisme envahisseur et lui assurerait son rôle de lien entre l'Occident et l'Orient.

5. — Les Délégations ont l'honneur de porter à la connaissance des Gouvernements alliés et associés qu'une conférence convoquée à Tiflis est en train de régler les questions d'ordre général intéressant toutes les Républiques caucasiennes : Azerbeïdjan, Arménie, Ciscaucasie, Géorgie : elle élabore également la forme à donner à l'union de ces Républiques indépendantes. Un travail analogue est poursuivi à Paris, entre les délégations nommées dans le préambule.

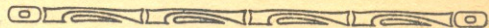
6. — Les soussignés saisissent cette occasion pour signaler aux Gouvernements des grandes Puissances Alliées et Associées que l'œuvre d'organisation intérieure des Républiques caucasiennes et le retour aux conditions normales de la vie et du travail se trouvent singulièrement entravés et compromis par l'action militaire et l'attitude menaçante de l'Armée des Volontaires commandée par le général Dénikine. Cette armée a déjà envahi une partie importante de la République ciscaucasienne ; elle constitue un danger perpétuel pour la Transcaucasie.

Les Délégations protestent formellement, au nom de leurs Gouvernements, contre les actes d'agression subis par

leurs pays respectifs, ou dont ils sont menacés. Elles prient qu'il soit enjoint à cette Armée des Volontaires, qui est point entretenue et encouragée par les Alliés pour combattre les peuples caucasiens, d'évacuer les territoires envahis et de respecter les droits des Républiques caucasiennes.

7. — Les territoires caucasiens étant temporairement placés sous le contrôle militaires des grandes Puissances Alliées et Associées, les Délégations tiennent à faire remarquer qu'il importe qu'une parfaite harmonie entre le Haut-commandement inter-allié et les Gouvernements locaux, ainsi que leur étroite collaboration, soient garanties. Les Délégations émettent par conséquent le vœu que les avis des Gouvernements caucasiens soient pris en considération dans le cas où quelque changement important ou quelque mesure d'ordre général affectant toutes les Républiques caucasiennes ou l'une d'elles serait arrêtées par les Gouvernements des grandes Puissances.

Signatures : A.-M. TOPCHIBACHEFF, *Président de la Délégation de la République d'Azerbeïdjan* ; N. TCHEIDZÉ, *Président de la Délégation de la République Géorgienne* ; A.-M. TCHERMoeff, *Président de la République de Ciscaucasie*.



Déclaration des nationalités

Les soussignés, délégués plénipotentiaires des Etats formés dans les limites de l'ancien Empire russe, à savoir :

La République de l'Azerbeïdjan,
 La République de l'Esthonie,
 La République de Géorgie,
 La République de Latvia,
 La République Nordcaucasienne,
 La République de la Russie-Blanche,
 La République de l'Ukraine,
 ayant pris connaissance de la correspondance échangée par le Conseil des Grandes Puissances Alliés et Associées avec l'amiral Koltchak concernant les

Conférence des Républiques Transcaucasiennes

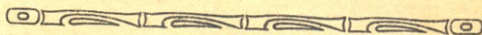
La Conférence des Républiques Transcaucasiennes, tenue à Tiflis, a adopté pour la question de la délimitation des frontières d'Etat la résolution suivante :

1° La Conférence se charge de la délimitation de leurs frontières d'Etat des Républiques Transcaucasiennes en conformité du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

2° Ne peuvent être considérées comme litigieuses ou faire l'objet de partages que les zones frontières situées entre les républiques ;

3° Le partage de ces zones doit s'effectuer d'un commun accord entre les Républiques intéressées et, au cas où cet accord ne serait pas réalisé, par voie d'arbitrage.

En conformité de cette décision, la Conférence a élu, pour la solution pratique des questions de frontières, une commission composée de trois représentants de chaque république.



Le Parti Socialiste-Démocrate de la Géorgie

Le Parti Socialiste-Démocrate de la Géorgie est né depuis le coup d'Etat bolchéviste en Russie. Jusqu'à cette époque les socialistes-démocrates géorgiens ont été tous membres du Parti Socialiste-Démocrate de Russie (Menchéviks). Le congrès du Parti a eu lieu au mois de novembre 1918. Il avait été élu le Comité Central du Parti, dont les membres sont les anciens membres du Comité Central Panrusse, de la Douma Impériale russe, etc.

Il faut compter les adhérents du Parti à 70.000, mais l'influence des idées socialistes sont répandues parmi la plus grande majorité de la population.

Le Parti Socialiste-Démocrate de la Géorgie adhérant à la deuxième Internationale a été présenté à la Conférence Internationale de Berne, ayant ses représentants au Bureau Permanent International.

conditions de l'assistance des dites Puissances au Gouvernement d'Omsk, ont l'honneur de déclarer, au nom de leurs Gouvernements respectifs, ce qui suit :

1. — Les Républiques : Azerbaïdjan, Esthonie, Géorgie, Latvia, Nord-caucasie, Russie-Blanche et Ukraine se sont formées et existent par la libre volonté des peuples de ces Etats. Les Constitutions de ces Républiques sont en train d'être élaborées et leurs relations réciproques avec les Etats voisins sont en voie d'être fixées et seront déterminées par leurs Constituantes respectives qui sont déjà élues ou seront élues sur la base du suffrage universel. Les décisions des organes du pouvoir gouvernemental de la Russie quels qu'ils soient ne peuvent donc se rapporter aucunement aux Etats souverains : Azerbaïdjan, Esthonie, Géorgie, Latvia, Nordcaucasie, Russie-Blanche et Ukraine, et les relations réciproques entre ces Etats et la Russie ne peuvent être réglées que comme entre des Etats égaux dans tous les droits, indépendants et souverains, alors que la correspondance ci-dessus mentionnée peut être interprétée comme la négation d'un tel droit.

2. — Les Républiques nommées dans le préambule réitérent, devant la Conférence de la Paix et les Grandes Puissances, la prière de reconnaître sans délai leur indépendance politique.

Paris, le dix-sept juin mille neuf cent dix-neuf.

Signatures : A.-M. TOPTCHIBACHEFF, *Président de la Délégation de la République d'Azerbeïdjan* ; J. POSKA, *Président de la Délégation esthonienne* ; N. THEIDZÉ, *Président de la Délégation de la République Géorgienne* ; Z.-A. MEIEROVICS, *Président de la Délégation de Latvia* ; A.-M. TCHERMoeff, *Président de la Délégation de la République Nordcaucasienne* ; Antoine de LOUTCKEVITCH, *Président de la Délégation de la République démocratique Blanche-Ruthénienne* ; G. SYDORENKO, *Président de la République Ukrainienne*.

La vie ouvrière en Géorgie

Assurance ouvrière

La Société d'assurances du Caucase, qui fonctionnait sur le territoire de la Géorgie, en vertu de la loi de 1912, avait depuis deux ans suspendu ses opérations.

Aussi le gouvernement géorgien a-t-il élaboré un nouveau projet de loi relatif à l'assurance des ouvriers contre les accidents du travail, ainsi que tous les autres risques de la vie ouvrière.

En outre, le gouvernement a confié la gestion des opérations relatives aux assurances ouvrières au ministère du travail, qui procède doré et déjà au versement des arrérages des pensions fixées par la Société d'assurances du Caucase, de même que de celles fixées depuis que cette société a cessé de fonctionner.

Les dernières nouvelles que nous recevons maintenant de la Géorgie nous disent que la loi sur l'assurance ouvrière a déjà passé à la Constituante et est appliquée maintenant sur tout le territoire de la Géorgie. C'est un fait accompli.

Syndicats ouvriers

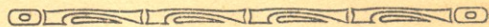
Le mouvement ouvrier professionnel se développe en Géorgie, conformément aux prescriptions suivantes édictées par la loi :

Les syndicats s'organisent par voie de simple déclaration. Cependant, ils sont tenus de se faire enregistrer dans les organes de l'administration locale élue, s'ils désirent acquérir la personnalité juridique. Dans ce cas, les syndicats sont soumis à certaines formalités, mais l'enregistrement ne peut leur être refusé que s'ils n'ont pas satisfait à ces formalités. Les appels formés contre le refus d'enregistrement sont du ressort du tribunal d'arrondissement.

L'inventaire et les capitaux des syndicats dont il n'est pas tiré bénéfice sont exempts de tout impôt.

Les patrons, les administrations, de même que toute personne empêchant un membre de syndicat ou un syndicat

d'exercer ses droits sont passibles de prison. Les syndicats jouissent d'une entière liberté quant à la réalisation des buts qu'ils poursuivent, si ces derniers ne sont pas interdits par la loi.



Le mouvement coopératif en Géorgie

Parallèlement au Congrès transcaucasien, s'est tenu le Congrès des coopératives de Géorgie.

Les travaux de ce congrès avaient pour objet de rechercher les meilleurs moyens de coordonner l'action des coopératives avec celle des organes d'autonomie locale et de resserrer les liens qui unissent les coopératives de Géorgie. A ce congrès, il fut reconnu indispensable :

1° de créer immédiatement une union de toutes les coopératives de la République ;

2° que cette Union organise pour tout le territoire un comité unique de renseignements et d'achats qui tiendra compte de la situation des marchés locaux et étrangers et fixera des prix fermes pour tous les achats coopératifs.

En prenant ces mesures, l'Union des coopératives de la République a en vue, non seulement de supprimer la spéculation, de même que la concurrence existant entre les diverses coopératives et autres organisations privées, mais aussi de devenir un puissant régulateur et, avec le temps, l'unique régulateur de tous les prix du marché.

A ce même congrès furent posées les bases constitutives d'une banque coopérative en Géorgie.

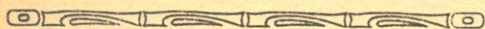
Le comité d'organisation de cette banque est exclusivement composé de représentants des Unions de coopératives de Géorgie.

Le capital social de la banque est fixé à rbs. 5.000.000, divisé en 5.000 actions, d'une valeur nominale de 1.000 roubles.

On compte actuellement en Géorgie 850 sociétés coopératives de consommation et 400 établissements de crédit.

Ces coopératives possèdent leurs propres boulangeries, savonneries, sécheries, ateliers de mécanique et une fabrique de conserves.

L'Union des coopératives publie un journal coopératif et a ouvert des cours d'instructeurs de coopération.



Monopoles et la nationalisation en Géorgie

L'effort financier des pays ayant pris part à la guerre est tellement considérable qu'il est absolument impossible de faire face aux énormes dépenses de guerre au moyen des impôts ordinaires.

Aussi, comme chacun sait, a-t-on dû dans tous les pays recourir aux monopoles d'Etat.

C'est aussi le cas de la Géorgie qui, entraînée dans la guerre, ne pouvait en éviter les conséquences.

Le monopole sur les produits de naphte et sur le sucre est déjà établi et l'on attend de cette mesure une recette annuelle approximative de 70 millions de roubles.

On se propose de monopoliser, dans un prochain avenir, d'autres produits des plus importants pour l'industrie et la consommation, de manière à ce que le rendement total des monopoles représente 50 0/0 de la recette totale des impôts dans la république.

Au fur et à mesure de l'introduction des monopoles, il est octroyé un rôle exclusif aux assemblées provinciales, aux villes, aux coopératives et autres organisations sociales, dans le domaine de la répartition des produits monopolisés.

La loi sur la nationalisation de toutes les mines, ainsi que des richesses naturelles qui se trouvent sur le territoire de la Géorgie est passée à l'Assemblée nationale de la Géorgie.

Les écoles et l'université en Géorgie

Unification de l'école géorgienne

Un projet d'unification de l'école en Géorgie est déposé à l'Assemblée Constituante.

Conformément à ce projet, trois types d'établissements d'enseignement seront substitués, à partir de la prochaine année scolaire, aux divers genres d'établissements actuellement existants :

1. Etablissements d'enseignement primaire, où les études seront gratuites et obligatoires pour tous les enfants de cinq à onze ans.

2. Etablissements préparatoires aux lycées, comprenant quatre classes, où seront admis sans examens les enfants sortant de l'école primaire.

3. Enfin, les lycées, comprenant quatre classes, où seront admis, également sans examen, les enfants sortant des établissements préparatoires.

Les écoles primaires et préparatoires aux lycées dépendront des organes de l'administration provinciale et des municipalités, leur contrôle et leur surveillance administrative étant réservés au ministère de l'instruction publique; quant aux lycées, ceux-ci dépendent du ministère.

La loi a prescrit que toutes les écoles en Géorgie soient laïques et que les leçons du catéchisme ne soient pas obligatoires.

En même temps, la loi de la séparation de l'Eglise de l'Etat est déjà acceptée par l'Assemblée Nationale de la Géorgie.

Université

En vertu d'un décret du gouvernement, il sera créé la faculté de médecine à l'université nationale à partir de l'année scolaire prochaine. La fondation de l'université géorgienne ne date que de la proclamation de l'indépendance de la Géorgie. Jusqu'à ce moment, en effet, toutes les demandes du peuple géorgien en vue de la création de cette

institution à Tiflis s'étaient heurtées à des refus systématiques de la part du gouvernement tsariste, lequel voulait, coûte que coûte, russifier les Géorgiens, et tous les jeunes gens de notre pays ont été obligés de faire leurs études en russe aux universités de Pétrograde, de Moscou, d'Odessa, etc.

Actuellement, cette université nationale comprend les facultés suivantes : médecine, philosophie, droit, agronomie, lettres et sciences naturelles.

A part ça, une chaire de latin et de littérature sera créée à l'université nationale géorgienne à partir de la prochaine année scolaire.

Université circulante

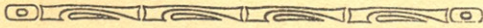
L'Union des villes géorgiennes a organisé une université populaire circulante.

Le programme de cette université comprend des cours de littérature et d'histoire de Géorgie, de sciences sociales et politiques, ainsi que des branches principales des sciences naturelles.

Chaque cours embrassera soit la connaissance complète de la totalité d'une matière, soit l'une de ses branches.

Il se tiendra annuellement, dans chaque ville, 1,320 conférences.

L'université circulante est subventionnée par les municipalités.



Réforme agraire

Conformément au décret du Commissariat transcaucasien, en date du 16 décembre 1917, et des lois de la Diète transcaucasienne des 7 mars et 2 mai 1918, toutes les terres appartenant aux particuliers, à l'Etat, aux monastères, etc., ont été aliénées, sans indemnité, au profit de l'Etat géorgien.

Est exclue d'aliénation une superficie égale, respectivement, à 7 hectares 63 pour les hautes cultures (vigne, coton, tabac, etc.) ; 16 hectares 35 pour la

culture des céréales ; et 43 hectares 60 pour les pâturages.

Cette superficie, non susceptible d'aliénation, représente l'étendue normale de la future propriété individuelle dans la République.

Le fonds agraire de l'Etat, que cette aliénation a permis de constituer, représente :

1^o Terres ayant appartenu aux membres, de l'ancienne dynastie : 269.230 hectares ;

2^o Pâturages ayant appartenu à l'Etat et aux particuliers : 824.040 hectares.

3^o Forêts domaniales et privées : 1.988.350 hectares.

4^o Terres arables ayant appartenu aux particuliers : 599.500 hectares.

Avec la dite aliénation disparaissent toutes les formes surannées des relations juridiques agraires.

En conformité de la loi votée par le Parlement géorgien, en janvier 1918, il sera prélevé, en premier lieu, du fonds agraire de l'Etat, pour être répartie entre les paysans dépourvus de terres ou n'en possédant pas suffisamment, la superficie de 599.500 hectares de terres arables, mentionnée plus haut.

Outre le mode de répartition de ces terres, la loi prévoit également les formes de la possession agraire future dans la République.

Les terres sont cédées aux paysans en propriété personnelle à un prix modéré, mais elles peuvent, sur la demande des intéressés, leur être cédées en propriété collective ou communale. Exception est faite cependant pour les terres à pâturages, qui ne sont cédées qu'en propriété communale, et pour les forêts, qui demeurent propriété de l'Etat.

La répartition de ces terres, de même que la gestion ultérieure de toutes les opérations agraires, est confiée aux organes de l'administration locale. Les administrations provinciales jouissent également du droit de priorité pour l'achat des terres mises en vente.

Organes d'autonomie locale

Lorsqu'elle faisait partie de la Russie, la Géorgie était totalement dépourvue d'organes d'autonomie rurale. Quant aux villes, seules les classes aisées jouissaient du droit de vote aux élections des municipalités.

Actuellement, le self-government rural fonctionne sur tout le territoire de la République et dans les villes le suffrage a été élargi.

Jouit du droit de vote aux élections des organes du self-government local tout citoyen de la République ayant atteint l'âge fixé par la loi, sans distinction de sexe ni de nationalité, lié à un arrondissement électoral donné par des intérêts plus ou moins durables.

C'est le village qui représente la plus petite unité du self-government rural ; les délégués d'un certain nombre de ces unités constituent l'Assemblée cantonale, et enfin, les délégués d'un certain nombre d'Assemblées cantonales et de villes, l'Assemblée provinciale.

Le nombre des membres de cette dernière assemblée ne dépasse pas 45.

La compétence dont jouissent les organes d'autonomie locale dans les questions d'ordre intérieur, est très étendue.

C'est aux organes du self-government rural qu'incombe la gestion et la répartition entre la population rurale, conformément à la réforme agraire, des terres des fonds de l'Etat.

La police locale est également du ressort de ces organes et, en raison de l'insuffisance de leurs ressources financières, l'Etat subvient aux frais d'entretien de cette police dans la mesure de 70 % pour les organes ruraux, et de 50 % pour les villes.

En mars dernier, en même temps que se réunissait l'Assemblée Constituante, eut lieu parallèlement un Congrès des représentants de tous les organes d'autonomie locale de Géorgie, ruraux et municipaux, et ce n'est que là qu'on sut se rendre compte de l'effort national fourni par le peuple au cours de la première année de son indépendance.

Il n'existe littéralement aucun domaine de la vie locale qui ne soit reconstitué sur de nouvelles et solides bases.

Il est intéressant de constater l'existence de nouvelles tendances, manifestées par ces organes d'autonomie locale, lors de leur Congrès, et partagées par l'Assemblée Constituante.

Les derniers Congrès, de même que les précédents, trouvent indispensable que les organes du self-government local jouissent sur place des pleins pouvoirs de l'Etat sans que le domaine de leur activité soit en quoi que se soit limité par la loi.

Tous les organes intermédiaires contrôlant l'activité du self-government doivent être supprimés et ce dernier ne relèvera que du Parlement, le Ministre de l'Intérieur ne conservant que le droit de contrôle sur les actes du self-government.

En ce qui concerne les droits budgétaires des organes du self-government, les Congrès ont jugé nécessaire de réserver à l'Etat la perception des impôts sur le revenu et le leur laisser celle des autres impôts directs.

Justice

Tant que la Géorgie a fait partie de l'Empire russe, la justice y a joui de fort peu d'autorité parmi la population,

La procédure en langue russe que le peuple ignorait, le système bureaucratique de nomination aux fonctions judiciaires et l'absence de l'institution du jury eurent ce résultat que les principes du Code Criminel et du Code civil, bien que ne le cédant en rien en eux-mêmes aux Codes européens, se trouvèrent faussés dans leur application et ne remplirent pas auprès de la population leur rôle éducatif.

La justice en Géorgie n'était considérée que comme la main qui châtie et non comme l'expression du principe de droit.

Dès la proclamation de l'indépendance, le Gouvernement Géorgien pro-

céda a une complète réorganisation de la justice.

On a maintenu à la base du droit actuel géorgien les principes généraux du statut judiciaire de la Russie, mais dans le détail il a été apporté de profondes modifications, en conformité des mœurs et des besoins du pays.

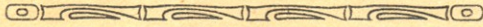
La procédures dans toutes les instances est maintenant conduite en langue géorgienne.

Tous les juges d'instruction et les juges de paix sont élus par les organes locaux dûment qualifiés.

Pour les affaires de droit commun d'une certaine importance on a institué le jury. La compétence du jury s'étend non seulement à la question de culpabilité, mais à celle de la peine à appliquer.

Les juges sont inamovibles.

Enfin, comme organe suprême et gardien vigilant des principes de la justice, a été institué le Sénat de la République Géorgienne.



L'armée géorgienne

La Géorgie qui, au cours de la guerre actuelle, comptait plus de deux cent mille de ses fils mobilisés dans l'armée russe, vient d'être appelée par les événements à constituer sa propre armée.

Les principes fondamentaux suivant lesquels sont complétés les effectifs de cette armée sont de deux ordres : service volontaire et service obligatoire. Les éléments recrutés conformément au premier principe constituent la garde nationale, ceux qui le sont conformément au second, — l'armée régulière.

La garde nationale, instruite par des officiers de carrière, a toute liberté, en dehors de ses heures de service, de vaquer à ses affaires privées, gardant dans ses foyers son armement et son équipement. Le service est gratuit. Le droit d'appeler la garde nationale sous les drapeaux n'appartient qu'aux présidents du gouvernement et du parlement ; dès son appel, la garde nationale

est soumise aux lois militaires, au même titre que l'armée régulière.

Parallèlement à la garde nationale existe l'armée régulière permanente de toutes armes.

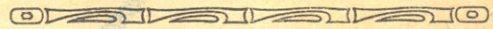
Ses effectifs sont complétés par voie de recrutement obligatoire de tous les jeunes gens ayant atteint l'âge d'être appelés sous les drapeaux.

En temps de guerre, les deux armées passent sous le commandement du généralissime des armées de la république.

L'armée géorgienne, en son entier, a pris part à la guerre et a pleinement démontré ses qualités de combat.

Le système de recrutement des forces armées de la république, tel qu'exposé ci-dessus, sera maintenu tant que la république géorgienne n'aura pas été reconnue par les grandes puissances et tant que sa neutralité déclarée n'aura pas été garantie par le droit international.

Après quoi, les deux systèmes de recrutement seront fondus en un seul — celui de la milice, semblable à celle qui existe en Suisse.

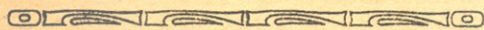


Les Grecs en Géorgie

Les Grecs de Transcaucasie, réunis en congrès sur le territoire géorgien, ont précisé leur attitude à l'égard de la République Géorgienne, dans l'ordre du jour suivant :

« Nous, troisième congrès des Hellènes de Transcaucasie, en qualité de représentants d'une nation qui a toujours défendu le principe du droit de tous les peuples de disposer d'eux-mêmes, profondément pénétrés de l'importance du moment historique présent, qui a permis à tous les peuples de la Transcaucasie de disposer de leur propre sort ; réunis actuellement sur le territoire de la libre Géorgie, saluons la démocratie indépendante en la personne du Gouvernement de la République démocratique géorgienne, qui a appliqué les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, et déclarons être prêts à

défendre de toutes nos forces, en union étroite et la main dans la main avec la démocratie géorgienne, sa liberté et son indépendance.

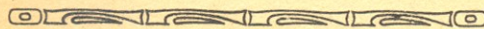


Réfugiés russes en Géorgie

Des réfugiés russes continuent d'arriver, en nombre considérable, au Caucase et, en particulier, en Géorgie.

Tous les adversaires politiques des bolcheviks, chassés par ces derniers lors de l'occupation de l'Ukraine et du sud de la Russie, de même que les bolcheviks du nord du Caucase, chassés par Denikine, cherchent et trouvent asile en Géorgie, où la sécurité personnelle et générale est garantie à quiconque, quelles que soient ses opinions.

Il va de soi que le gouvernement de la République, malgré les difficultés du ravitaillement, accorde l'hospitalité aux réfugiés. Cependant, par suite des cas répétés, il prend des mesures afin que les réfugiés n'abusent de cette hospitalité au détriment de l'indépendance et de la neutralité de la République Géorgienne.



La Conférence du camarade Tseretelli à Paris

N. de la R. — Le camarade Tseretelli, membre de la délégation de la République Géorgienne auprès de la Conférence de la Paix, vient de prononcer un discours à Paris, sur la question de « nationalités dans la Révolution Russe », dont nous donnons l'extrait suivant :

Quel est l'avenir de ces nouvelles formations nationales ? Quel est l'avenir de la nation russe et des minorités nationales de l'ancien empire ? La Russie peut-elle revenir à son unité après la liquidation du bolchevisme ? C'est là une question qui préoccupe l'humanité entière.

Pour y répondre, il faudrait tracer le tableau de la situation actuelle de la Russie.

Nous avons entendu des représentants des groupes qui, en Russie, luttent en ce moment pour le pouvoir, affirmer que les bolcheviks n'ont pas détruit et ne peuvent détruire la Russie, qui a été et qui reste un énorme champ labouré ; que le plus grand crime du bolchevisme, c'est d'avoir tué « l'idée de la patrie » et « l'idée de la démocratie ». Nous n'en croyons rien. S'il n'était question que d'idées, le bolchevisme serait invincible, car les « idées » qu'il a proclamées sont celles du socialisme, c'est aussi « l'idée » d'élever la Russie au-dessus du monde comme un flambeau de liberté et de justice. Mais ces idées, les bolcheviks ont cherché à les réaliser par des moyens tels qu'ils ont ruiné la Russie. La source de la vie, l'âme d'un pays, c'est de nos jours l'industrie. Le coup le plus terrible qu'on puisse porter au pays, c'est de détruire ses nerfs, sa culture économique, dont dépend sa culture politique et intellectuelle. Et ce coup mortel a été porté à la Russie, ce terrible malheur elle l'a éprouvé : l'industrie est détruite, les transports ruinés, la classe ouvrière anéantie. La Russie voit renaître la production naturelle, la campagne vit de sa vie isolée et cela lorsqu'il faudrait, pour régénérer le pays, l'effort énergique et actif du peuple entier. Au lieu de cela nous voyons la dictature d'une minorité qui s'appuie sur une force physique pour anéantir jusqu'aux derniers restes de l'héritage qui lui est échu. Si, au commencement de la révolution bolcheviste, la guerre civile résultait de la politique du parti qui détenait le pouvoir, à l'heure actuelle, la situation est telle que cette guerre civile est la conséquence inévitable de l'état de choses objectif, de la destruction de la vie de la nation. C'est cela qui a amené la défaite de la démocratie. Comment un mouvement ouvrier sain peut-il renaître lorsque l'industrie est anéantie ? Lorsque on parle des conséquences néfastes du bolchevisme, on envisage surtout la destruction et la ruine du pays, mais ce que le bolchevisme prépare après soi est bien plus terrible encore, car il livrera le pays à des forces aussi

anarchiques, aussi anti-étatistes que lui-même. et ces forces de réaction sont déjà suspendues sur la Russie. Le bolchevisme a préparé le terrain à des forces qui, comme lui, s'appuient sur les instincts, qui, comme lui, sauront utiliser la déception des masses pour y trouver des partisans.

L'avenir immédiat de la Russie fait prévoir une longue période de réaction, non pas de réaction tsariste, car, tout despotique qu'il fût, le tsarisme avait ses lois. La réaction à laquelle le bolchevisme a ouvert le chemin, ce n'est même pas une réaction autocrate, car elle ne saura reconstruire les bases élémentaires de l'Etat. Peu importe les intentions ou les dispositions de Koltchak, etc., du moment que les forces sociales qui le soutiennent amèneront inévitablement la réaction la plus féroce. Tôt ou tard, cette réaction sera victorieuse en Russie, non pas parce que sa puissance militaire est plus grande, mais parce que le bolchevisme ne fait que détruire sans rien créer et qu'il devra succomber par la force de sa propre nature. Et alors, en vertu de la loi générale de l'évolution sociale, les masses déçues se jetteront inévitablement dans l'autre extrême ; en sortant du bolchevisme, ce n'est pas du côté de la démocratie, mais bien côté de la réaction qu'elles iront.

Les « bolcheviks de droite » ont attendu le triomphe du bolchevisme, comme une première étape vers la réaction, laquelle, pour la démocratie russe, est un ennemi non moins terrible, sinon plus terrible encore, que le bolchevisme. Cette réaction n'est guère l'œuvre de quelques généraux, c'est une *réaction sociale* qui pénètre profondément les masses populaires.

Des épreuves inouïes sont échues en partage au peuple russe, plus qu'à n'importe quel autre peuple. Mais pour un colosse tel que le peuple russe, qui a un passé historique et une puissance nationale tels que lui — ces épreuves ne seront, en fin de compte, qu'un épisode historique. Et je ne connais pas de peuple qui ait devant lui un avenir plus sûr que le peuple russe.

Mais, en ce moment, chaque peuple qui a formé son état indépendant est menacé de ruine dont seul peut le sauver son propre effort, sa propre organisation nationale et, pour ces petits peuples, les épreuves que supporte le peuple russe signifieraient la ruine et la destruction totales. C'est en restant indépendants que ces peuples s'ouvrent une voie vers un avenir meilleur.

La Géorgie, ce petit peuple de 3 1/2 millions d'habitants, a su réaliser les idéaux de la révolution de mars, se préserver des horreurs de la lutte civile et de l'envahisseur extérieur. La Géorgie n'a besoin de personne pour son organisation inférieure : elle a déjà réalisé une réforme agraire radicale, elle a créé des organes d'autonomie locale, organisé une armée nationale qui, jour et nuit, veille sur les libertés conquises. Mais elle est en proie à une terrible crise économique et financière, les villes manquent de vivres, il lui faut des relations avec l'Europe et seule sa recon naissance de fait la préserve de la ruine.

Si la Géorgie déclare n'être qu'une partie de la future fédération, elle se prive de sa force unique : son organisation d'état. Il est évident que Denikine, s'il envahit notre pays, comme il l'a déjà tenté trois fois, non seulement le ruinera, mais encore y apportera la guerre civile qui sera inévitablement suivie de luttes nationales.

La démocratie russe n'aurait rien à gagner si la démocratie de ce pays tombait sous les coups de la réaction. Et la défaite de notre peuple signifierait en même temps la défaite des conquêtes démocratiques de la grande Révolution, que ce petit peuple a su maintenir pendant un an et demi de lutte incessante.

Les autres petits peuples se trouvent dans une situation à peu près analogue. De même que la Géorgie, aucun d'eux ne peut exister en dehors du monde européen qui doit l'aider à combattre les conséquences économiques de la guerre.

Nous avons dit que pendant la première période de la révolution l'unité de l'état russe était non seulement le

but immédiat, mais encore le symbole de tous les espoirs de toutes les démocraties de la Russie.

Dans les conditions de ce moment-là l'unité de la Russie signifiait la vie et le libre développement de tous les peuples de la Russie. Pour consolider cette unité, la démocratie avait recours au seul moyen démocratique qui consiste à en appeler à la volonté des peuples eux-mêmes, à la conscience, à leurs intérêts. L'unité de la Russie symbolisait en ce moment la démocratie et la liberté des peuples. A présent, pour reconstruire l'unité de la Russie dans ses anciennes limites, il faudrait détruire les organisations d'état indépendantes des nations, auxquelles seules ces organisations ont conservé la vie et la possibilité d'un libre développement. C'est pourquoi il n'y a pas de moyen démocratique pour reconstruire cette unité.

Le seul moyen pour cela serait en ce moment celui dont se servent les bolcheviks et dont, inévitablement, se servira Koltchak : le fer et le sang. La Russie unifiée ne pourrait surgir en ce moment que sur les cadavres de ces peuples. L'unité de la Russie est devenue à l'heure qu'il est, symbole de réaction et d'oppression.

Nous n'avons point oublié et nous n'oublierons jamais tout le passé d'espoirs et de luttes en commun qui nous rattachait à la démocratie russe. Mais cela ne peut en ce moment être qu'un souvenir. Or, si un individu peut vivre de ses souvenirs, cela est impossible pour un peuple se trouvant au bord de la ruine.

L'existence de ces petits peuples in-

dépendants soulève, il est vrai, des questions qui mettent en jeu les intérêts vitaux de la Russie elle-même. La Russie ne peut vivre sans issues à la mer — ce n'est guère là une invention artificielle, mais une condition essentielle de l'existence de tout pays. Mais entre démocraties également libres, également indépendantes, ces graves questions pourront toujours être résolues à l'amiable, par des accords, des arbitrages, des garanties d'ordre économique et stratégique et non par une incorporation violente, par la destruction d'organismes nationaux, contre la volonté des peuples. Ce qu'il faudra conserver, c'est toujours l'unité d'idées de la démocratie, qui est plus importante que l'unité d'état, basée sur la violence.

Les événements qui viennent de se passer sous nos yeux — le démembrement de la Russie et de l'Autriche en états nationaux — montrent qu'à l'orient de l'Europe l'histoire a suivi le même chemin qu'à l'occident.

Il est certain qu'aucun état ne peut vivre isolé. L'humanité entière marche vers la fédération des peuples libres, dont la Ligue des Nations est une faible ébauche.

Quant au peuple russe, pour lui aussi cette évolution de l'état dans ses limites nationales est le meilleur moyen de sortir de la crise actuelle. Car si à la lutte sociale, dont il est déchiré, venaient se joindre des discordes nationales dans les limites d'une unité d'état formé par la violence, cela ne ferait que prolonger de longtemps la crise du peuple russe lui-même et de tous les peuples qui lui seraient rattachés.

SOMMAIRE :

	Page		Page
1. La Géorgie en danger	1	19. L'Internationale et l'Indépendance de la Géorgie.	19
2. Ordre du jour de l'Assemblée Constituante du 10 mai.	5	20. Composition de l'Assemblée Constituante	19
3. Ordre du jour de l'Assemblée Constituante du 1 ^{er} juin.	6	21. Le Gouvernement de la République.	19
4. Résolution du Conseil des Deputés Ouvriers de Tiflis.	7	22. L'Anniversaire de l'Indépendance de la Géorgie	19
5. Texte de la résolution des Syndicats.	7	23. Déclaration des Républiques du Caucase	20
6. La Campagne du général Dénikine	8	24. Déclaration des nationalités.	21
7. La Séance Extraordinaire de l'Assemblée Constituante.	9	25. Conférence des Républiques Transcaucasienne	22
8. Note du Gouvernement Géorgien	11	26. Le Parti Socialiste-Démocratique de la Géorgie	22
9. Note du Gouvernement Géorgien aux Représentants dip'omatiques	12	27. La Vie ouvrière en Géorgie.	23
10. La Géorgie bloquée	12	28. Le Mouvement coopératif en Géorgie.	23
11. Dénikine et la Géorgie	13	29. Monopole et la nationalisation en Géorgie	24
12. Officiers de Dénikine.	13	30. Les Ecoles et l'Université en Géorgie	24
13. L'Armée volontaire à Sotchi.	13	31. Réforme agraire	25
14. S. VI. -- La Géorgie dans un étai.	14	32. Organe d'autonomie locale	26
15. Un récit d'un témoin venant de la Géorgie	16	33. Justice	26
16. Le Parti Socialiste Polonais (P. P. S.) et la Géorgie	17	34. L'Armée Géorgienne	27
17. Acte de l'Indépendance de la Géorgie	17	35. Les Grecs en Géorgie	27
18. Première séance de l'Assemblée Constituante	18	36. Réfugiés russes en Géorgie.	28
		37. La Conférence du camarade Tseretelli à Paris.	28

	Page
1. <i>Georgia in danger</i>	1
2. <i>Resolution of the Constituent Assembly of Georgia (of May 10 th 1919)</i>	5
3. <i>Resolution of the Constituent Assembly of Georgia (June 1 st 1919)</i>	6
4. <i>Resolution of the Workmen's Council of Tiflis</i>	7
5. <i>Resolution of the Syndicates and of the Industrial Committees</i>	7

W 14



93/33

Prix : 1 Fr.

Pour les commandes s'adresser au
BUREAU GÉORGIEN, BERNE
